

NOTE D'INFORMATION AVANT PUBLICATION DU T1-26

Montrouge, le 1er avril 2026

Avant l'ouverture de la *quiet period* précédant la publication de ses résultats financiers du premier trimestre 2026, Crédit Agricole S.A. publie la présente note d'information comme étant un rappel d'informations déjà rendues publiques, dans le cadre de communiqués de presse ou autrement avant ou au cours de ce trimestre.

1. ELEMENTS EXCEPTIONNELS DU T1-26

Pas d'élément exceptionnel à mentionner pour le T1-2026

2. ORIENTATIONS COMMUNIQUÉES

Le 18 novembre 2025, Crédit Agricole S.A. a présenté son plan stratégique ACT 2028 avec les objectifs financiers suivants pour 2028 :

- Revenus > 30 Mds€ (TCAM 24-28 > +3,5%)
- Coefficient exploitation < 55%
- RNPG > 8,5 Mds€
- ROTE > 14%
- CET1 ~11%
- Taux de distribution : 50% en cash

Lors de la publication des résultats du T4-2025, Crédit Agricole S.A. a partagé les informations suivantes pour 2026 :

• Eléments favorables

- Poursuite et accélération de la bonne dynamique d'activité amplifiée par le lancement des initiatives stratégiques du plan ACT 2028
- Intégration des acquisitions récentes et synergies (ISB, Degroof Petercam, Thaler, Victory Capital, BNPP Monaco, Alpha Associates, Merca leasing, etc.)
- Rebond des marges pour les métiers du retail France
- Mobilité : redressement de la rentabilité de Leasys, rebond de l'activité en Chine, développement des assurances et des services
- BFI bénéficiant de son meilleur positionnement auprès de ses clients
- Banco BPM : contribution récurrente en résultat (~ +100 m€ / trimestre)

• Eléments défavorables

- Incertitudes macroéconomiques en France
- Impact de la fiscalité
- Plafonnement de la MNI (CA Italia, CACEIS, IWM)

Et a confirmé que les intégrations en cours de Degroof Petercam et d'ISB (ex-RBC Investors services en Europe) devraient apporter un RNPG additionnel de respectivement +150/200m€ en 2028 pour Indosuez Wealth Management et de +100m€ en 2026 pour CACEIS, avec des taux d'avancement sur les synergies à fin 2025 atteignant respectivement ~30% et 66%

3. REVENUES

• Assurances

- La répartition des revenus par activité dans des circonstances normales est prévue comme suit : 70 % pour les revenus de l'épargne/retraite et de l'assurance obsèques, ~15 % pour la protection de personnes et ~15 % pour l'assurance dommages (voir pages 65-66 de la présentation des résultats du T4-25)

- Assurance vie
 - o Les revenus de l'assurance vie sont, pour l'essentiel, basés sur l'amortissement de la *Contractual Service Margin* (CSM) et du *Risk Adjustment* (RA). A fin 2025, la CSM s'élevait à 27,5 Mds€ et le taux d'allocation annualisé de la CSM s'établissait à 7,5% pour 2025 et à 8% pour le S1-25 [Taux d'allocation annualisé de CSM = allocation de CSM en revenus / (stock d'ouverture de CSM + réévaluation du stock de CSM + impact des affaires nouvelles)]
 - o Par ailleurs, les revenus peuvent aussi être affectés par des écarts d'expérience et/ou la réévaluation de la rentabilité de certains contrats (*loss component*)
- Assurance dommages
 - o Les revenus sont basés à la fois sur le résultat technique (net de réassurance), et sur le résultat financier dépendant des conditions de marché.
 - o Evènements climatiques : Les tempêtes Nils et Pedro et les inondations que cela a causé en France au cours du T1-26 devraient générer une augmentation des sinistres
- L'impact année pleine de la première intégration de PiùVera Assicurazioni & PiùVera Protezione a été enregistré au T4-25 pour un montant de +58m€
- **Amundi**
 - Les marges continuent d'être impactées par les fortes entrées enregistrées ces deux dernières années dans les ETF/stratégies passives, les produits obligataires et les clients institutionnels. Cette croissance profite à toutes les lignes métiers et à tous les segments de clientèle, mais cela exerce une certaine pression sur la marge
 - Les actifs sous gestion ont augmenté de +6,2% à fin 2025, comparé à fin 2024
 - Impact marché favorable, mais effet change défavorable (baisse du dollar américain et de la roupie indienne, T1/T1)
 - Effet périmètre lié à la déconsolidation d'Amundi US : -90 m€ attendus T1/T1
- **Indosuez Wealth Management**
 - L'excédent de liquidité du Groupe Indosuez génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont négativement impactés par la baisse des taux d'intérêts court terme, car la plupart des dépôts à vue des clients ne sont pas rémunérés et les prêts à taux fixe des clients sont micro-couverts
 - Effet périmètre : Les impacts de l'intégration de la Banque Thaler et la reprise des activités de banque dépositaire par CACEIS se compensent
- **Banque de financement et d'investissement**
 - CACIB continue de bénéficier d'un positionnement fort vis-à-vis de ses clients, d'un modèle économique très résilient et d'une faible sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt
 - Impact change défavorable (baisse du dollar américain T1/T1)
- **CACEIS**
 - CACEIS est une activité qui génère des commissions basées sur les actifs en conservation et sous administration, et les activités de flux
 - L'excédent de liquidité de CACEIS génère des revenus nets de marge d'intérêts. Ces revenus sont sensibles aux spreads négociés contractuellement avec les clients pour la rémunération de leurs dépôts, ainsi qu'aux conditions financières (spreads) auxquelles cette liquidité est investie
- **Crédit Agricole Personal Finance & Mobility**
 - Financement personnel : effet prix positif continu en 2025
 - Mobilité : baisse des revenus au T4-25 en raison de conditions défavorables sur le marché automobile en 2025

- **CAL&F**
 - Impact année pleine de la première intégration de Merca Leasing enregistré au T4-25 pour +21,5m€
- **LCL**
 - Les revenus sont équilibrés entre commissions et marge d'intérêts (c. 50 %/ 50%)
 - Rebond au T4 de la MNI sur les métiers du retail France, dû au repricing progressif du portefeuille de crédits qui bénéficie de la nouvelle production de crédit immobilier avec des taux à la production stables, au-dessus de 3% ; et à une baisse continue à la fois du coût des ressources clients (stabilisation du mix de dépôt) et du coût de refinancement de marché. Croissance à un chiffre, haut de fourchette, attendue en 2026
 - Les commissions ont augmenté de +2,8% en 2025 par rapport à 2024.
- **CA Italia**
 - La MNI est légèrement sensible aux taux court terme et en baisse de -4.5% en 2025. Elle devrait encore légèrement baisser en 2026 comme évoqué à l'occasion du call des résultats du T4. La MNI représente 56% des revenus en 2025.
 - Les commissions ont augmenté de +5,3% en 2025 par rapport à 2024.
- **Activités hors métiers (AHM)**
 - Les revenus de AHM s'élèvent à -315m€ en 2025 et incluent +834m€ en lien avec la participation dans Banco BPM (page 34 des résultats du T4-25). Hors cet impact, les revenus de AHM s'élèvent à environ -1150m€
 - En 2026, la participation Banco BPM n'a plus aucun impact sur les revenus, étant donné qu'elle a été mise en équivalence depuis décembre 2025

4. CHARGES

- **Effet périmètre :**
 - **Amundi** : déconsolidation d'Amundi US : +67 m€ attendus en charges T1/T1
 - **Indosuez Wealth Management:**
 - o Acquisition de Banque Thaler au 1er septembre 2025 (-5.2m€ enregistré au T4-25)
 - o Reprise des activités de banque dépositaire par CACEIS (+1,9m€ enregistré au T4-25)
 - **Assurance** : Impact année pleine de la première intégration de PiùVera Assicurazioni & PiùVera Protezione enregistré au T4-25 pour un montant de -43m€
 - **CAL&F** : impact année pleine de la première intégration de Merca Leasing de -7,5m€ enregistré au T4-25
- **Coûts d'intégration**
 - **Amundi** : -7m€ au T1-25 liés à l'acquisition d'aixigo et au partenariat avec Victory Capital
 - **Indosuez Wealth Management** : coûts d'intégration 2026 liés à Degroof Petercam attendus à c.-40/50m€ (-13m€ au T1-25)
 - **CACEIS** : Il n'y a désormais plus de coûts d'intégration (-9m€ au T1-25)
- **Autres**
 - **Charges IFRIC** : L'impact annuel est comptabilisé au T1 (-173m€ comptabilisé au T1-25).
 - **LCL** : poursuite des investissements.

5. COÛT DU RISQUE

En fonction de sa durée et de sa gravité, le conflit au Moyen Orient, qui a démarré fin février, pourrait impacter l'économie mondiale. Dans une situation similaire, à savoir le début du conflit en Ukraine en février 2022, d'un changement géopolitique rapide et significatif, mais sans certitude sur son potentiel impact sur la macroéconomie, les pondérations des scénarios IFRS9 avaient été légèrement ajustés au T1-22.

- **Banque de détail en France**

- Le portefeuille de **prêts immobiliers** est protégé par le modèle français à taux fixe et un faible taux de chômage en France, par rapport aux précédentes décennies.
- Les **PME et professionnels** continuent de montrer des signes de détérioration, avec toutefois un niveau global qui reste modéré. Pas de vague de défaillances ou de défauts, et l'augmentation du CdR est concentrée sur certains segments d'activité : dans le commerce de détail et pour les professionnels de l'immobilier en lien avec la faible performance de l'activité de promotion de l'immobilier résidentiel

- **CA Italia**

- Élément non récurrent au T4-25 : -30m€ concernant Banco Progetto

- **Grandes entreprises (CACIB)**

- Clients *Investment grade* en grande majorité, mix géographique diversifié et équilibré
- Niveau bas du CdR au cours des derniers trimestres

- **Crédit à la consommation**

- Niveau modéré de coût du risque pour l'activité de crédit à la consommation
- Financement automobile au Royaume-Uni : au T4-25, provision additionnelle de -41m€, ce qui porte le stock de provisions à 82m€ à fin 2025, étant donné que nous avons décidé par prudence d'augmenter notre provisionnement dans un contexte de consultation de la FCA en cours

6. AUTRES ELEMENTS IMPACTANT LE P&L

- **Entités mises en équivalence :**

- **Amundi** : contribution de Victory Capital ajoutée aux autres entités comptabilisées en mise en équivalence à partir du T2-25. Au T4-25, la contribution de Victory Capital représentait 29m€
- **CAPFM**
 - **Leasys** : T4-25 impacté par la révision des valeurs de remarketing des véhicules d'occasion, avec l'application d'une décote conservatrice par rapport aux prix de marché, ce qui permet de préparer un rebond de la rentabilité en 2026, avec une contribution à deux chiffres attendue
 - **Chine** : Le marché s'est normalisé depuis mi-2025, ce qui devrait conduire à une contribution stable en 2026 par rapport à 2025
 - **Activités hors métiers** : contribution récurrente de Banco BPM attendue à environ 100m€ par trimestre

- **Intérêts minoritaires** : plus aucun intérêt minoritaire à enregistrer pour CACEIS après la finalisation de l'acquisition des 30,5 % de la participation de Santander dans CACEIS début juillet 2025

- **Impôt sur les sociétés :**

- **France** : la surtaxe d'IS a été reconduite en 2026 avec des règles identiques à celles qui avaient été mises en place en 2025. Elle avait finalement eu un impact de -147m€ en 2025. Comme cette surtaxe IS est basée sur la moyenne des résultats fiscaux de 2025 et 2026, 5/8^{ème} du montant total estimé sera enregistré au T1-26
- **Italie** : augmentation de 2 points de pourcentage du taux d'imposition des entreprises prévu au budget 2026 de l'Italie

- **Pologne** : augmentation du taux d'imposition qui passe de 19% en 2025 à 30% en 2026
- **Ukraine** : augmentation du taux d'imposition qui passe de 25% en 2025 à 50% en 2026

7. CAPITAL

- Pas d'élément particulier à mentionner

8. AGENDA FINANCIER

- 9 avril 2026 Début de la *quiet period* des résultats du premier trimestre 2026
- 30 avril 2026 Publication des résultats du premier trimestre 2026
- 10 juillet 2026 Début de la *quiet period* des résultats du deuxième trimestre 2026
- 31 juillet 2026 Publication des résultats du second trimestre 2026

9. LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE FINANCIERS PUBLIES AU T1-26

- **30/03/26** : Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites [Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions](#)
- **11/03/26** : Crédit Agricole Ukraine annonce la signature d'un accord en vue d'acquérir Bank Lviv [Crédit Agricole Ukraine annonce la signature d'un accord en vue d'acquérir](#)
- **12/01/25** : La Banque Centrale Européenne a notifié son autorisation pour le franchissement du seuil de 20% du capital de Banco BPM [La Banque Centrale Européenne a notifié son autorisation pour le franchissement](#)

Disclaimer

Les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document sont des rappels d'informations déjà communiquées publiquement. Elles peuvent contenir des déclarations prospectives explicites ou implicites qui, lorsqu'elles existent : (i) reposent sur un certain nombre d'hypothèses, d'attentes, de projections et de données provisoires concernant des événements futurs, (ii) sont soumises à un certain nombre d'incertitudes et à d'autres facteurs, (iii) sont généralement hors du contrôle de Crédit Agricole S.A (ou de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole) si bien que les résultats et développements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans le présent document et (iv) ne doivent pas être considérés comme des indicateurs fiables des performances ou des résultats futurs de Crédit Agricole SA, de toute autre entité du Groupe Crédit Agricole, et plus généralement du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite quant à l'impartialité, la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations, déclarations ou opinions contenues dans le présent document, et il ne peut être accordé aucun caractère certain à ces informations, déclarations ou opinions. Ni Crédit Agricole S.A, ni aucune entité du Groupe Crédit Agricole, ni aucun de leurs conseillers ou représentants respectifs, ni aucune autre personne, ne pourront être tenus responsables, de quelque manière que ce soit et quelle que soit la nature de cette responsabilité (que ce soit en raison d'une négligence ou pour tout autre raison), de toute perte résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu ou découlant de ce document de manière générale.

En outre, les informations, déclarations et opinions contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une offre au public en vertu de toute législation applicable, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou d'instruments financiers, ni un conseil ou une recommandation relatif à ces valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et aucune de ces informations, déclarations ou opinions, en tout ou en partie, ne doit être prise en considération dans le cadre de tout contrat ou d'engagement quel qu'il soit. Tout destinataire de ce document est donc tenu de réaliser ses propres investigations et évaluations indépendantes quant aux risques, aux avantages, à l'adéquation et à la pertinence de toute opération effectuée après la date du présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par une personne ou une entité dans une juridiction ou un pays où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou à la réglementation.

Crédit Agricole S.A. ne s'engage pas à mettre à jour publiquement le présent document, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.